

**RAPPORT FINAL SUR LE TRAVAIL DE RECHERCHE – FRANCOPHONIE DES
AMÉRIQUES (DÉFINITION ET LOCALISATION)**

Dans le cadre d'un projet d'exposition du Musée de la civilisation de Québec

Rapport présenté à Mme Pauline Currien, agente de recherche, Service de la recherche et
de l'évaluation, Musée de la civilisation

Rapport préparé par Étienne RIVARD (PH.D.), géographe et coordonnateur scientifique au
Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), Université Laval

Avril 2008

Table des Matières

1	Mandat, définitions et considérations conceptuelles	1
2	Principales sources documentaires	1
2.1	Recensements de populations nationales : Canada, États-Unis et France	2
2.1.1	Catégories de données de recensement pertinentes de Statistique Canada pour 2006	2
2.1.2	Catégories de données de recensement pertinentes du U.S. Census Bureau pour 2000	3
2.1.3	Catégories de données de recensement pertinentes de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour 2006	4
2.2	Les estimations du Haut Conseil de la Francophonie (Organisation internationale de la Francophonie).....	5
2.2.1	Méthode de collecte des estimations de population.....	5
2.2.2	Définitions et catégorisations.....	5
2.3	Le fait créole est les estimations de la Summer Institute of Linguistics (SIL International).....	7
2.4	Enquêtes auprès des institutions diplomatiques et culturelles sur le fait francophone en « Amérique latine ».....	8
3	Cartographie du fait francophone des Amériques	9
3.1	Populations « francophones » au Canada (par province ou territoire) et en Amérique latine (par pays ou DOM français), 2006, 2007.....	9
3.1.1	Sources et traitement des données disponibles	9
3.1.2	Analyse	11
3.2	Nombres de locuteurs de français et de locuteurs de créole sur une partie des États-Unis et dans les Caraïbes (incluant la Guyane française), 2000, 2006, 2007.....	12
3.2.1	Sources et traitement des données disponibles	12
3.2.2	Analyse	13
4	Discussion	15
5	Conclusion	18
6	Liste des annexes.	19
7	Bibliographie.....	20
	Annexe 1	21
	Annexe 2	22
	Annexe 3	23
	Annexe 4.....	24
	Annexe 5	25

1 Mandat, définitions et considérations conceptuelles

L'objectif général de cette étude est de participer au développement du parcours d'interprétation du Centre de la francophonie des Amériques. Plus précisément, il s'agit, d'une part, de colliger de l'information *quantitative et qualitative* sur le fait francophone des Amériques (incluant les Caraïbes) et de coordonner la mise en forme cartographique de cette information. Les informations seront récoltées de manière à prendre en considération les données sur la francophonie au sens courant du terme, sur les francophiles et sur les créolophones. Il s'agit, d'autre part, de commenter les données de population disponibles, car ces données ne sont pas égales et restent souvent incomplètes, particulièrement au sud des États-Unis.

Pour le bien de cette étude, les « francophones » sont définis comme ceux qui ont le français comme langue maternelle ou ceux qui parlent le français à la maison. En revanche, ceux qui ont le français comme langue étrangère ou seconde (peu importe le degré de maîtrise), ou ceux qui, même s'ils ne parlent d'aucune façon le français, expriment une certaine appartenance à la langue française, aux cultures francophones ou à des origines françaises ou francophones, seront tous considérés « francophiles ». Compte tenu de notre mandat, il est entendu que les francophiles seront considérés ici, au même titre que les francophones, comme faisant partie de l'espace francophone et donc de la francophonie. Il en va de même des locuteurs créoles qui, selon les cas, peuvent être considérés francophones ou francophiles.

2 Principales sources documentaires

Ce rapport repose sur trois sources principales d'informations disponibles : des données de recensement pour le Canada, les États-Unis et la France; des estimations de population établies par le haut conseil de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) depuis 1998; des estimations sur les langues maternelles publiées par *SIL International* (www.ethnologue.com/), anciennement la *Summer Institute of Linguistics*. Dans le but de

compléter ces sources, nous avons aussi procédé à une enquête auprès d'institutions diplomatiques et culturelles présentes en « Amérique latine » et liées au fait francophone.

2.1 Recensements de populations nationales : Canada, États-Unis et France

Nous avons fait appel à trois sources de recensement : le recensement de 2006 de Statistique Canada; le recensement de l'an 2000 du *U.S. Census Bureau* aux États-Unis; et l'enquête de recensement de 2006 conduite par l'Institut national de la statistique et des études économiques en France (INSEE).

Dans la mesure où ces sources sont géographiquement limitées à quelques États, il est évident, à l'exception des îles françaises des Caraïbes, que les données de recensement sur la francophonie sont pratiquement inexistantes en « Amérique latine », c'est-à-dire au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

2.1.1 Catégories de données de recensement pertinentes de Statistique Canada pour 2006

Le recensement canadien contient trois types d'informations relatives au français et potentiellement pertinentes à notre étude. Le premier type, issu de la seule question sur la langue à être demandée à l'ensemble de la population, concerne la langue maternelle, c'est-à-dire la langue apprise dans l'enfance et toujours comprise aujourd'hui. Selon cette catégorie, il y aurait 1 012 540 canadiens hors Québec ayant le français comme langue maternelle. Le deuxième type d'information repose sur la langue que le recensé parlait le plus souvent à la maison. La collecte de cette information, basée sur un échantillon équivalant à 20 pour cent de la population totale, indique qu'il y aurait tout juste un peu plus d'un demi-million de Canadiens hors Québec parlant le français à la maison en 2006. Les valeurs obtenues par ces deux types d'information sont comparables et correspondent à la définition de « francophone » telle quelle fut établie d'entrée de jeu. Le dernier type d'information, elle aussi obtenue sur un échantillon de 20 pour cent, porte sur la connaissance des langues officielles au Canada et vise à déterminer si le recensé

peut soutenir une conversation en anglais, en français ou dans les deux langues. Plus de 2,5 millions de Canadiens hors Québec ont déclaré avoir une connaissance du français.

Cette dernière catégorie d'information, celle sur la connaissance du français, s'avère la plus intéressante pour la présente étude, car c'est la seule des trois catégories qui semble inclure, du moins potentiellement, les « francophiles ». Les données relatives à la connaissance des langues officielles étant fondées sur une auto-évaluation, il n'est pas toujours possible de mesurer le niveau exact de connaissance langagière. Bien qu'il est fort probable que ce niveau soit bon en ce qui concerne les gens ayant déclaré connaître le français seulement (soit un peu moins de 131 000 Canadiens hors Québec), il pourrait en être autrement de ceux, la très claire majorité, ayant affirmé connaître les deux langues officielles. En dépit des instructions prévues au questionnaire de recensement – à savoir que la personne doit pouvoir soutenir une conversation assez longue sur divers sujets dans la ou les langues considérées connues – la nature de ce qui constitue une « conversation assez longue » peut varier passablement d'une personne à une autre. En définitive, bien qu'il nous est impossible ici de la chiffrer, la possibilité qu'un nombre non négligeable de Canadiens hors Québec qui considèrent connaître le français soient davantage des francophiles que des francophones au sens strict est bien réelle. Cette possibilité expliquerait sans doute en partie les écarts importants observés entre les résultats de cette catégorie et ceux issus des deux autres catégories, lesquelles, de toute évidence, constituent de bien meilleurs indices des populations francophones au sens strict.

2.1.2 Catégories de données de recensement pertinentes du U.S. Census Bureau pour 2000

La seule véritable catégorie linguistique disponible dans le recensement états-unien de 2000 concerne la langue parlée à la maison (si autre que l'anglais). Tout comme la catégorie semblable incluse au recensement canadien, cette donnée de population permet seulement d'identifier des francophones tels que définis ci-dessus. Il y aurait 2,1 millions de francophones au sens strict aux États-Unis (ce qui comprend les locuteurs créoles). La seule catégorie qui contient possiblement des « francophiles » est celle portant sur la

déclaration des origines ethniques. En effet, parmi les citoyens états-uniens ayant déclaré une origine « française », « canadienne-française », « cadjine » ou « haïtienne » en 2000, il est probable que certains correspondent à notre définition de francophile. Il n'est toutefois pas possible de chiffrer, ou même simplement estimer, le nombre exact de ces francophiles potentiels à l'aide de cette donnée de recensement : « *the intent of the ancestry question was not to measure the degree of attachment the respondent had to a particular ethnicity* » (U.S. Census Bureau, 2002)¹. On dénombre au-delà de 11 millions de personnes ayant déclaré une origine ethnique « française » (au sens large du terme, incluant les origines canadiennes-françaises, haïtiennes ou cadjines) en 2000 aux États-Unis, soit plus de 2 millions en Nouvelle-Angleterre seulement. La réelle quantité de francophiles doit donc se situer quelque part entre les 2,1 millions de personnes parlant le français à la maison et les 11 millions ayant considérés leur origine « française » digne de mention.

2.1.3 Catégories de données de recensement pertinentes de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour 2006

Si l'enquête de recensement de la population de l'INSEE, publiée en janvier 2006², permet évidemment de chiffrer précisément la population française de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane française et de Saint-Pierre-et-Miquelon, elle n'offre toutefois aucune catégorie spécifique à la langue et permettant de faire la distinction, dans les Caraïbes, entre les locuteurs de français et les locuteurs de créole. Il ne reste alors que les données relatives à la nationalité pour offrir quelques indices indirects de la présence du créole, ne pensons qu'aux individus qui ont déclaré une nationalité « haïtienne ». Mais encore là, le portrait reste fort incomplet (INSEE, 1995, p. 11); on ne retrouve à peine que 11 421 Haïtiens en Guadeloupe (2,5 pour cent de la population), 1 572 en Martinique (0,4 pour cent) et 17 000 en Guyane française (8,5 pour cent).

¹ D'un autre côté, le fait de faire de l'origine ethnique francophone l'une des deux seules enregistrées par le recenseur suggère un certain attachement pour cette origine, une valorisation implicite pouvant faire de cette personne une francophile.

² Le dernier recensement complet en France date de 1999. L'INSEE a instauré, depuis 2004, une nouvelle méthode d'enquête qui consiste en un sondage – annuel ou quinquennal selon la population de chacune des communes – basé sur un échantillon de huit pour cent de la population (www.insee.fr/fr/recensement/nouv_recens/vous_generalites.htm).

2.2 Les estimations du Haut Conseil de la Francophonie (Organisation internationale de la Francophonie)

En dépit des limitations en terme de données de recensement, il existe de l'information permettant de dresser un portrait, bien que partiel, de l'espace francophone en Amérique latine. Effectivement, les autorités officielles de la Francophonie, notamment celles qui président au Haut Conseil de la Francophonie (HCF), organisme consultatif de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ont toujours eu pour mission d'estimer les populations francophones à travers le monde. Bien que les données relatives aux pays non-francophones ne bénéficient pas de la même couverture annuelle que celles des pays officiellement membres de la Francophonie, elles sont tout de même publiées sur une base assez régulière. Ce fut notamment le cas en 1998 avec *L'État de la Francophonie dans le monde* et en 2007 avec *La Francophonie dans le monde*.

2.2.1 Méthode de collecte des estimations de population

D'emblée, il est nécessaire ici de mentionner que les données fournies par l'OIF ne sont que des estimations; l'Institution n'a d'ailleurs pas la prétention de présenter des statistiques scientifiquement valables (OIF, 1998, p. 340). L'échantillon repose en effet sur des formulaires envoyés à des postes diplomatiques français ainsi qu'aux représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement membres de l'OIF et remplis de manière volontaire seulement. Il n'a été possible, en 2007, de récolter de nouvelles informations que pour sept pays non-francophones; le reste des estimations repose sur des prédictions d'augmentation des populations faites à partir des données de 1998. Depuis 2005, l'OIF fait aussi appel aux universitaires membres de l'Agence universitaire de la Francophonie de manière à faire des recoupages d'information et à revoir au besoin ses estimations.

2.2.2 Définitions et catégorisations

Pour être en mesure d'utiliser les estimations de l'OIF, il faut tenir compte de la forte variabilité des définitions et des catégories utilisées pour définir et décrire le fait

francophone entre 1998 et 2007, mais aussi de la fluctuation dans la manière de nommer des réalités spécifiques et communes à ces deux publications.

L'État de la Francophonie dans le monde : Données 1997-1998... fait appel à quatre catégories différentes pour caractériser les « francophones » et les « francophiles ». Il distingue d'abord entre les **francophones réels** – pour qui le français est langue première, seconde ou d'adoption – et les **francophones occasionnels**, ceux pour qui le français est limité tant par l'usage que par la maîtrise. Ces deux catégories permettent le dénombrement des francophones dans les pays membres de la Francophonie. Pour ce qui est des pays non-francophones, le rapport de 1998 dénombre, outre les francophones, les francophiles qu'il classe parmi les **apprenants de français** et les **francisants**, ces derniers étant des apprenants « qui ont appris le français pendant plusieurs années et en ont gardé une maîtrise variable, ou qui sont amenés à le pratiquer, même partiellement, pour leur métier » (*ibid.*, p. 348)³.

Quant à elle, *La Francophonie dans le monde, 2006-2007*, se base sur deux catégories seulement, lesquelles s'appliquent à tous les pays, membres ou non de la Francophonie : d'une part, les **francophones**, ceux qui sont en mesure de « faire face, en français, aux situations de communication courante » (OIF, 2007, p. 19); et d'autre part, les **francophones partiels**, soit ceux qui sont limités dans leur habileté à faire face à ces mêmes situations. La première catégorie correspond pour l'essentiel à l'ancien concept de « francophones réels ». La deuxième catégorie est sans nul doute compatible avec les « francophones occasionnels » de 1998 pour ce qui est des pays membres de la Francophonie. Pour ce qui est des pays non-francophones, la catégorie « francophone », présente dans les deux rapports, représente la même réalité. En revanche, il y a peu d'indices permettant de préciser si la catégorie « francophones partiels » est distincte ou non des précédentes notions d'« apprenants de français » et de « francisants ».

Dans l'ensemble, notons que les définitions de l'OIF sont relativement conservatrices et qu'elles sous-estiment possiblement l'importance de la « francophilie » américaine. Les

³ Il est possible que les catégories « apprenants de français » et « francisants » ne soient pas entièrement exclusives. Cependant, seuls le Brésil et la Bolivie affichent des données dans ces deux catégories.

estimations de l'OIF reposent essentiellement sur l'usage du français (même partiel) et considèrent la langue comme seul médium de transmission du fait francophone.

2.3 Le fait créole est les estimations de la Summer Institute of Linguistics (SIL International)

Selon *La Francophonie dans le monde, 2004-2005* :

Le français bénéficie incontestablement de la présence des créoles à base lexicale française, non seulement en Guadeloupe, en Martinique, en Haïti (où le créole est d'ailleurs langue officielle avec le français) et en Guyane, mais également, à Sainte-Lucie et à la Dominique qui sont officiellement anglophones. Ce créole est à la base d'une identité caribéenne qui devra s'appuyer sur la reconnaissance d'un plurilinguisme favorable au français, perçu comme langue d'échanges dans la région (OIF, 2005, p. 61).

Malgré l'importance accordée par l'OIF au créole dans l'articulation de l'espace francophone dans les Caraïbes, les rapports du Haut Conseil ne fournissent pas d'estimations des populations créoles dans la région, ni pour les départements d'outre-mer français (DOM) que sont la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane française, ni pour Haïti. Cette dernière est réputée abriter, toujours selon les estimations de l'OIF, 1,3 millions de francophones et de francophones partiels confondus, soit un maigre 15 pour cent de la population totale du pays; on devine que les 85 pour cent restant parlent en fait créole, mais cette réalité demeure implicite dans le rapport de l'OIF⁴.

Les meilleures estimations disponibles pour le créole viennent de *SIL International*, anciennement la *Summer Institute of Linguistics*, une organisation religieuse à but non lucratif fondée en 1934 pour former des missionnaires et pour traduire la bible dans le plus de langues maternelles imaginables. En raison de sa mission, cette organisation a mis en place, avec les années, une importante base de données sur les langues parlées (langues maternelles) à travers le monde, laquelle est rendue publique à travers la revue *Ethnologue*, disponible en version numérique (www.ethnologue.com/home.asp). Cette base de données permet de distinguer, pour chaque pays concerné, les locuteurs de

⁴ Comme il fut spécifié auparavant, les enquêtes de recensement de l'INSEE ne sont pas plus informatives à ce sujet puisqu'elles ne contiennent pas d'informations implicites sur les langues parlées.

français et les locuteurs de créole⁵. Ainsi les DOM français des Caraïbes montrent-ils un tout autre visage. Selon les données de *SIL International*, 98 pour cent des Guadeloupéens et des Martiniquais, ainsi que 53 pour cent des Guyanais, auraient en vérité le créole comme langue maternelle.

2.4 Enquêtes auprès des institutions diplomatiques et culturelles sur le fait francophone en « Amérique latine »

Dans le but de compléter et de confronter les estimations de l'OIF en Amérique latine, nous avons procédé à notre propre enquête. S'inspirant des méthodes employées par l'Organisation, nous avons rejoint par courriel des intervenants sur le terrain, tout en tentant d'élargir les sources d'intervenants utilisés par l'OIF. Nous avons d'abord envoyé, en guise de « questionnaire », plus d'une soixantaine de courriels de demande d'information auprès des autorités diplomatiques de France, du Canada (incluant les trois délégations du Québec à l'étranger), de Belgique et de Suisse. Ensuite, nous avons envoyé un nombre à peu près équivalent de courriels à d'autres organismes et individus membres de réseaux existants et bien implantés dans l'ensemble des Amériques : le réseau des Alliances françaises (38 correspondants), celui de l'Association internationale d'études québécoises (2 correspondants), celui de la Fédération internationale des professeurs de français (16 correspondants) et celui des centres de recherche universitaire membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) ou ceux étant partie prenante du réseau des études canadiennes (18 correspondants).

Il fut demandé à tous ces correspondants de fournir des estimations du nombre de francophones et de francophiles (selon les définitions employées dans ce rapport) pour leur pays d'attache, et cela selon plusieurs échelles géographiques telles que nationale, régionale, ou locale (celle de la ville ou du quartier par exemple). Ces distinctions d'échelles avaient pour but de multiplier les cas de figures et de diversifier les possibilités d'expression cartographique. Aussi, en vue d'obtenir des informations qualitatives, il fut demandé aux correspondants de décrire en quelques mots ce qu'est pour eux ou leur organisme la francophonie dans leur pays d'attache, ou même en « Amérique latine ».

⁵ Les données sont en fait des estimations. Aussi, les langues non autochtones (celles issues de l'immigration) ne sont pas nécessairement comptées, n'offrant qu'un portrait partiel du paysage linguistique de certains pays.

Les postes diplomatiques furent quant à eux questionnés sur le nombre de ressortissants nationaux francophones. L'objectif dans ce cas étant moins de dénombrer de façon élargie les « francophones » que de fournir des chiffres précis facilement comparables et pouvant établir des ordres de grandeur à même de permettre une meilleure évaluation des estimations faites par l'OIF et *SIL International*.

Compte tenu du faible taux de réponses obtenu, nous ne sommes pas en mesure de faire usage des résultats de cette enquête dans le cadre de ce présent rapport.

3 Cartographie du fait francophone des Amériques

Nous présentons ici deux réalités cartographiques : 1) une comparaison entre les francophones (comprenant les « francophiles ») du Canada et ceux de l'Amérique latine en valeurs absolues; 2) une comparaison entre les locuteurs français au sens strict et les locuteurs créoles, pour les Caraïbes et pour la côte est des États-Unis.

3.1 Populations « francophones » au Canada (par province ou territoire) et en Amérique latine (par pays ou DOM français), 2006, 2007

Cette première réalité cartographique comprend deux cartes : une première à l'échelle de l'ensemble des Amériques (Annexe 1); une deuxième représentant un agrandissement de la première et centrée sur les Caraïbes (Annexe 2).

3.1.1 Sources et traitement des données disponibles

Pour l'Amérique latine, nous avons fait la somme des données fournies par l'OIF. Aux nombres de francophones et de francophones partiels du rapport 2006-2007, nous avons ajouté les apprenants de français et les françaisants pour les pays non-francophones dénombrés dans le rapport de 1997-1998⁶, même si une telle addition comporte un risque de surestimation des populations francophones de certains pays⁷. Pour Haïti, la

⁶ L'Argentine constitue une exception. Depuis le rapport 2002-2003, l'OIF considère à 3 500, et non plus à 250 000, le nombre d'apprenants de français (OIF, 2005, p. 62). Nous avons donc opté pour les données plus récentes de 2002-2003.

⁷ On pense ici au Brésil, à la Colombie, au Guatemala, au Honduras et à la République dominicaine.

République dominicaine, les Îles Caïmans et Puerto Rico, nous avons ajouté les locuteurs créoles tels que dénombrés par *SIL International*. Les estimations de *SIL International* ont aussi permis de chiffrer les locuteurs de français en République dominicaine, en Dominique et à Sainte-Lucie, tous des territoires pour lesquels l'OIF n'avait pu établir des estimations.

En ce qui concerne le Canada, nous avons opté pour le total des gens ayant déclaré connaître le français langue officielle pour chacune des provinces et pour chacun des territoires. Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, cette catégorie est plus englobante et permet d'énumérer – quoique sans pouvoir les distinguer – les francophones au sens strict et les francophiles, et d'offrir une bien meilleure comparaison avec les nombres utilisés pour l'Amérique latine. En effet, en valeur absolue, le Canada hors Québec pourrait même faire figure d'enfant pauvre s'il fallait user uniquement des nombres issus du français comme langue maternelle, ou pire encore, ceux émanant de la catégorie du français parlé à la maison. Ainsi, faute de pouvoir continuer à rivaliser avec le Brésil – la plus importante source de « francophones » en Amérique latine –, l'Ontario francophone serait alors au même niveau que le fait francophone au Costa Rica ou au Mexique.

Nous n'avons pas cru bon, contrairement à ce qui fut fait pour l'Amérique latine, d'inclure le créole comme langue maternelle dans la somme de francophones-francophiles au Canada. Il y a deux raisons principales à ce choix : d'abord, seuls 61 000 Canadiens ont déclaré cette langue comme maternelle au Canada en 2006, soit moins d'un pour cent des 9,6 millions de « francophones » canadiens; ensuite, la grande majorité des locuteurs créoles vivent en fait au Québec (50 000, soit 82 pour cent) où ils constituent, une fois de plus, moins d'un pour cent des 7 millions de « francophones » québécois. En outre, et bien que nous n'ayons pas de preuves concrètes à fournir ici, les chances que plusieurs de ces créolophones québécois aient en fait déclaré connaître le français, langue dominante sur le territoire, apparaissent raisonnablement bonnes.

Enfin, il fut décidé de ne pas représenter les États-Unis; pour les raisons exposées précédemment, il est difficile, sinon impossible, d'y déterminer, de manière satisfaisante, le nombre de francophiles. Le seul usage du français à la maison aurait pour effet de

sous-estimer les valeurs absolues de francophones au sens large (incluant les francophiles), alors que celui des origines ethniques aurait l'effet contraire. Notons toutefois que les 1,6 millions de locuteurs de français et les 450 000 locuteurs créoles présents aux États-Unis rivalisent amplement avec les 2,5 millions de « francophones » dans le Canada hors Québec.

3.1.2 Analyse

Il faut d'abord rappeler que les données disponibles sont ici cartographiées en valeurs absolues et non relatives. Il est évident que c'est au Canada, même sans le Québec, que le poids relatif du fait francophone est le plus important. Les « francophones » représentent tout près de 10 pour cent de la population canadienne (30 pour cent si l'on inclut le Québec), alors qu'ils sont très largement marginalisés aux États-Unis (4 pour cent selon la déclaration ethnique francophone et moins d'un pour cent selon la langue parlée à la maison) et, à plus forte raison, en Amérique latine où les démographies nationales sont souvent imposantes. Ainsi, si le nombre de « francophones » au Brésil rivalise avec celui de l'Ontario, les « francophones » brésiliens ne représentent qu'un maigre 0,7 pour cent de la population du pays. Seules les populations d'Haïti et des DOM français seraient comparables, en termes relatifs, avec les données de recensement canadien, notamment au Québec.

Les valeurs absolues offrent tout de même un portrait de la distribution des francophones, une distribution qui, même si elle est structurée par des pôles dominants, reste assez bien dispersée à l'ensemble du continent. Le Québec et Haïti constituent sans nul doute les deux pôles dominants autour desquels gravitent d'autres pôles de moindre importance : c'est le cas de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick pour le Québec, et de la République dominicaine et des DOM français pour Haïti. En Amérique du Sud, le Brésil semble constituer un pôle régional d'une certaine importance auquel s'attache notamment la Guyane française et la Bolivie (Annexe 1).

Ces valeurs absolues permettent aussi des comparaisons intéressantes entre les diverses provinces du Canada, pays membre de la Francophonie, et les pays non-francophones de l'Amérique latine. Des pays comme le Mexique (200 000), le Costa Rica (275 000), la

Bolivie (387 000) n'ont pas à pâlir devant la Colombie-Britannique (298 000), l'Alberta (225 000), ou même le Nouveau-Brunswick (313 000). Il en va de même de la Colombie (93 000), du Chili (98 000), du Venezuela (57 000), de l'Équateur (40 000), de l'Argentine (71 000) ou du Pérou (58 000) en relation avec le Manitoba (105 000), la Saskatchewan (48 000) ou la Nouvelle-Écosse (96 000).

Le fait francophone de la République dominicaine (946 000), lequel s'approche en importance à celui du Brésil (1 238 000) et de l'Ontario (1 427 000), s'annonce comme un cas à part; il est évident qu'il profite grandement de l'apport des créoles haïtiens qui l'habitent. Cela lui confère d'ailleurs le deuxième rang parmi la zone caribéenne, devant les DOM français (Annexe 2).

3.2 Nombres de locuteurs de français et de locuteurs de créole sur une partie des États-Unis et dans les Caraïbes (incluant la Guyane française), 2000, 2006, 2007.

À l'instar de la précédente analyse, cette section repose sur la mise en parallèle de deux cartes à la même échelle, l'une présentant les populations de locuteurs de français (Annexe 3), alors que l'autre fait de même avec les locuteurs créoles⁸ (Annexe 4).

3.2.1 Sources et traitement des données disponibles

Il est pratiquement impossible ici de recouper les données de l'OIF et de *SIL International*. La première ne distingue pas les créoles et, en conséquence, la somme des « francophones » de l'OIF et des créoles de *SIL International* donne des résultats qui dépassent largement la population totale de chacun des DOM français par exemple. Il faut donc se contenter des valeurs fournies par *SIL International* pour le français et le créole.

Les estimations de *SIL International* ne sont pas toujours cohérentes, comme en font foi celles relatives à la Martinique et à Sainte-Lucie. Dans ces deux cas, la somme des

⁸ Il s'agit bien évidemment du créole à base lexicale française uniquement; tous les créoles « anglais », comme ceux que l'on retrouve en Jamaïque ou au Suriname par exemple, ont été exclus de cette analyse cartographique.

locuteurs français et créoles excède la population totale des territoires concernés. Même si ces distorsions ne sont pas suffisamment significatives pour altérer en quoi ce soit la représentation cartographique, nous avons tout de même réajusté les nombres portant sur la Martinique pour qu'ils soient proportionnels à la population martiniquaise telle qu'établie par les données de recensement de l'INSEE : nous aurions donc, après un tel réajustement, 8 400 (au lieu de 9 000) locuteurs de français et 392 600 (au lieu de 418 400) locuteurs de créole en Martinique. Faute de données sûres pour la population totale de Sainte-Lucie, nous avons conservé les estimations fournies par *SIL International*.

Il est bien de noter que le chiffre de 12 000 locuteurs créoles haïtiens en Guadeloupe correspond au nombre de personnes affichant une nationalité haïtienne dans le DOM selon les données de recensement de l'INSEE. Toutefois, la proportion de locuteurs créoles haïtiens est possiblement sous-estimée en ce qui concerne la Guyane française; *SIL International* en dénombre 2 000 (cette information datant de 1967), alors que l'INSEE recense près de 17 000 personnes ayant déclaré une nationalité haïtienne dans le DOM. Conséquemment, nous avons révisé à la hausse (d'environ 30 pour cent, de 52 000 à 67 000) les estimations de *SIL International* en matière de locuteurs créoles (haïtiens et autres) pour la Guyane française⁹, ce qui fait passer la proportion de gens ayant le français (et non le créole) comme langue maternelle de 60 pour cent à tout juste 52 pour cent.

3.2.2 Analyse

En comparant les deux cartes, une réalité saute automatiquement aux yeux : si le nombre de locuteurs de français est mieux distribué¹⁰ sur l'ensemble du territoire représenté et domine quelque peu, pour les États-Unis, sur le fait créole, c'est ce dernier qui constitue la réalité la plus marquante dans les Caraïbes et dans les principales villes aux États-Unis, à Miami, à New York ou même Boston.

⁹ *SIL International* ne fournissant pas pour la Guyane de valeur concernant la population française, nous avons dû estimer celle-ci par soustraction des autres langues parlées dans le DOM, ce qui donne 105 000 locuteurs français.

¹⁰ Même si l'on note des pôles de dominance, en Floride, en Louisiane et en Nouvelle-Angleterre.

La prédominance du fait créole sur le français dans les Caraïbes vient confirmer les propos de l'OIF dans son rapport 2004-2005 et cités plus haut, à savoir que ce fait représente un apport incontestable à la francophonie. Son importance socio-culturelle semble effectivement indéniable. Haïti apparaît plus que jamais comme un pôle dominant de la francophonie des Amériques; non seulement les Haïtiens sont-ils majoritaires en termes démographiques, mais en raison de la diaspora haïtienne, ils contribuent largement au fait francophone hors du pays, notamment en République dominicaine (où habitent 159 000 créolophones), dans les DOM français et aux États-Unis.

À vrai dire, la véritable « nouvelle ligne de front » de la francophonie aux États-Unis est géographiquement ponctuelle et repose avant tout sur l'immigration haïtienne. Bien que le nord-est de l'État de New York ait historiquement constitué, avec la Nouvelle-Angleterre et le Midwest, l'un des points de chute d'importance pour les immigrants canadiens-français du XIX^e siècle, ce n'est pas cette région qui aujourd'hui se distingue le plus dans la francophonie de cet État. En réalité, c'est la ville de New York qui monopolise le fait français, lui donnant un visage à la fois plus diversifié et plus cosmopolite. Même si le créole est un peu moins présent en importance dans l'ensemble de l'État que ne l'est le français (il représente environ 40 pour cent du « français » parlé à la maison), il prédomine dans les comtés de la ville de New York et de ses régions limitrophes (soit les comtés du Bronx, de Kings, de Nassau, de New York, de Queens, de Rockland, de Suffolk et de Westchester) : 98 pour cent des gens déclarant parler créole dans l'État de New York habitent dans cette région.

L'immigration haïtienne et la langue créole ont un effet encore plus marqué sur la réalité « francophone » de la Floride. Cet État est celui qui affiche le plus haut taux de personnes ayant déclaré une origine ethnique française derrière les États de la Nouvelle-Angleterre, celui de la Louisiane et celui du Michigan. Quand on s'attarde au pourcentage d'individus parlant le français à la maison, la Floride passe même au-dessus d'États traditionnellement reconnus pour leur population francophone tels que le Connecticut, le Massachusetts ou bien les États du Midwest. Il est clair que la population s'étant déclaré une origine haïtienne joue pour beaucoup dans le paysage francophone de l'État; elle

représente près de 30 pour cent du fait français en Floride¹¹. En fait, trois Floridiens « français » sur cinq parlent créole.

4 Discussion

Un regard plus approfondi de ces deux séries de cartes permet de relever, sur le plan géographique, des observations intéressantes que l'on peut confronter aux propos du géographe Éric Waddell, spécialiste de la Franco-Amérique. Dans un schéma qu'on pourrait aussi bien qualifier de « carte » (Annexe 5), Waddell offre une représentation de la Franco-Amérique nord-américaine. Il distingue notamment trois zones géographiques à même de décrire l'espace francophone en Amérique : la « zone pivot », personnifiée ici par le Québec, la « zone tampon », et l'« archipel de la francophonie », laquelle est marquée par des « franges métissées ». Outre le foyer principal qu'est le Québec, la carte schématique de Waddell identifie d'autres foyers, tantôt culturels (l'Acadie), tantôt oubliés (l'Ouest Canadien ou Haïti), tantôt émergents (la Floride).

Un premier constat s'impose lorsque vient le temps de comparer ce schéma et nos cartes : contrairement à ce que laisse entendre celui-là, celles-ci font apparaître Haïti moins comme un simple « foyer oublié » que comme une véritable « zone pivot » de l'espace francophone des Amériques, au même titre que le Québec. Haïti pivote en effet une réalité « francophone » (« franco-créole » ou « créolo-française ») dont l'aire d'influence est comparable à celle du Québec.

Un autre point de comparaison entre Haïti et le Québec repose sur l'importance des migrations ou mouvements diasporiques dans l'évolution de ces aires d'influence. Cette importance confirme la pertinence du schéma de Waddell pour qui les migrations sont essentielles à la structuration des différents espaces francophones et aux interactions qui président à l'articulation de ces espaces à l'intérieur d'un ensemble continental relativement cohérent. Évidemment, les deux réalités diasporiques appartiennent, à prime abord, à des logiques historiques et géographiques distinctes. L'aire d'influence du Québec, plus ancienne – elle repose sur des mouvements migratoires mis en place dès le

¹¹ La Floride abrite un peu moins que la moitié de la population haïtienne totale à l'échelle nationale.

régime français (notamment vers l'Ouest), lors de la Conquête (pensons aux effets de la Déportation acadienne sur les populations francophones de la Louisiane ou même du Québec) et au cours du XIX^e siècle (avec la course vers les « factories » de la Nouvelle-Angleterre ou la colonisation de l'Ouest canadien par exemple) –, contraste avec la nature récente et contemporaine de la diaspora haïtienne¹². Cela explique sans doute que le fait créole apparaisse aujourd'hui comme l'élément le plus structurant de l'espace francophone des Amériques. Ces deux expériences de la « diaspora » ne répondent pas non plus aux mêmes dynamiques géographiques. Bien qu'elle diffuse dans toutes les directions (à l'intérieur même de l'espace caribéen d'ailleurs), la diaspora haïtienne s'oriente majoritairement sur un seul axe, lequel épouse la géographie côtière des États-Unis, avec des points d'ancrage principalement en Floride, à New York et à Boston. Cela n'a rien à voir avec la dispersion historique du fait « québécois » dans tous les recoins de l'Amérique du Nord. Un second regard permet toutefois de constater comment la diaspora haïtienne réunit les deux principaux pivots de l'espace francophone des Amériques. Même si notre représentation cartographique ne fait pas voir ce lien, les données sur l'immigration haïtienne au Québec permettent de concevoir Montréal comme le dernier véritable point de chute de la diaspora haïtienne.

La Floride apparaît comme un autre lieu de rencontre pour les réalités franco-québécoise et créole, ce que témoigne la cartographie du fait français et du fait créole de la région (Annexes 3 et 4). De la sorte, l'État floridien s'affiche comme une figure d'importance de cette frange métissée dont fait mention Éric Waddell, là où en fait se rencontrent les différents éléments francos de l'Amérique du Nord et des Caraïbes, un rôle que la Louisiane a déjà joué au début du XIX^e siècle après avec l'arrivée des créoles haïtiens fuyant les troubles politiques entraînés par la révolution de Toussaint Louverture sur l'île d'Hispaniola.

En outre, le Québec et Haïti sont toutes deux encerclées par leur « zone tampon » respective. Alors que l'Ontario et le Nouveau-Brunswick constituent les principaux éléments de cette zone pour le Québec, c'est l'ensemble caribéen, soit surtout la

¹² Nous faisons outre ici des mouvements migratoires issus de la guerre d'indépendance de Toussaint Louverture au début du XIX^e siècle que les données de recensement ne permettent pas de retracer.

République dominicaine et les DOM, qui joue ce rôle pour Haïti. Même si les DOM doivent l'essentiel de leur caractère « français » aux liens « extra-territoriaux » qui les unissent à la France métropolitaine, l'importance de leur réalité créolophone en font avant tout des entités à part entière des Caraïbes.

À l'instar de ce qu'en dit le schéma « waddellien », la Louisiane apparaît en effet comme un foyer à la fois culturel et oublié de la Franco-Amérique et, dans les deux cas, pour l'exacte même raison : parce qu'elle est visuellement en marge des dynamiques contemporaines qui structurent l'espace francophone des Amériques, à savoir l'émergence du fait créole et de la diaspora haïtienne. D'un côté, la Louisiane est définitivement à l'écart de cet axe de développement, son fait créole étant entièrement éclipsé par celui des principaux États de la côte est des États-Unis. D'un autre côté, cette marginalisation géographique de la Louisiane met en évidence le caractère historique et culturel de la réalité cajonne dans l'ensemble francophone, un fait qui fait toujours sa marque auprès des locuteurs de français (Annexe 3). En Louisiane, 16 pour cent de la population prétend avoir une origine ethnique française, ce qui constitue le quatrième taux le plus élevé après le New Hampshire, le Maine et le Vermont. Aussi, près de 5 pour cent des Louisianais affirment parler le français à la maison, ce qui place la Louisiane au deuxième rang parmi les États de l'Union, tout juste derrière le Maine. Pour dire juste, près d'un dixième des Américains parlant français à la maison habite la Louisiane. Ainsi l'axe unissant le Québec, l'Acadie et la Louisiane garde-t-il toujours de sa pertinence historique.

Outre l'Alberta et la Colombie-Britannique qui font assez bonne figure – ce qui n'est pas peu dire considérant que ces deux provinces sont éloignées du principal foyer francophone du pays – l'espace francophone canadien hors Québec apparaît presque aussi dilué que ne l'est celui de l'Amérique latine. La faible présence francophone au Manitoba et d'autant plus frappante que la présence historique des premiers Canadiens (faut-il comprendre ceux de langue française) et des Métis (Rivard, 2008) est responsable de la création de la province en 1870. Waddell n'aurait donc pas tort de considérer l'Ouest canadien comme un foyer oublié de la Franco-Amérique.

S'inspirant de ce schéma géographiquement limité à l'Amérique du Nord et les Caraïbes, nous pouvons esquisser un portrait de l'espace francophone en Amérique latine. Les concepts les plus appropriés sont sans doute ceux de « foyer émergent » et de « foyer oublié ». Le fait francophone n'est pas nouveau dans cette région du monde, la France des Lumières ayant joué une influence notable sur les jeunes républiques de l'Amérique latine, notamment au Mexique et au Guatemala, faisant souvent du français une langue de l'élite « révolutionnaire » au XIX^e siècle. Faut-il en connaître suffisamment pour pousser, toutefois, il est difficile de déterminer si les « pôles » régionaux de l'espace francophone en l'Amérique latine – pensons ici au Brésil, à la Bolivie, au Costa Rica ou même au Mexique – doivent être qualifiés d'émergents ou d'oubliés.

Aussi, nos cartes ne sont pas en mesure de montrer si ces foyers (émergents-oubliés) de l'Amérique latine sont connectés à un espace francophone structurant où s'ils ne sont que des réalités ponctuelles et relativement isolés. Outre le rôle de pivot culturel que joue la Guyane française – sorte de frange métissée pour reprendre l'expression de Waddell – entre les Caraïbes et le géant brésilien notamment (il s'agit d'apprécier la diversité et l'entremêlement linguistiques qui la caractérisent pour s'en convaincre), rien ne permet d'identifier des axes de migrations tels ceux donnant vie aux principaux pivots (Québec et Haïti) de la francophonie des Amériques. Ces incertitudes reflètent bien évidemment la nature des données disponibles et soulignent la nécessité de pousser plus loin les recherches en ce sens.

5 Conclusion

Ce dernier point sur l'insuffisance des données disponibles résume assez bien cette présente conclusion, à savoir qu'il ne saurait y avoir une analyse précise et nuancée de la francophonie des Amériques sans l'apport de meilleures connaissances historiques et de terrain sur le fait francophone dans les pays de l'Amérique latine et à plus forte raison dans ceux situés à l'extérieur de l'espace caribéen. Nous ne pouvons donc que recommander des études approfondies sur ces deux aspects de la recherche.

Sur le plan cartographique, certaines pistes pourraient être empruntées pour, une fois de plus, se faire une idée plus précise et concrète de l'espace francophone des Amériques. Une cartographie des principaux réseaux qui structurent l'espace francophone en Amérique latine en est un premier exemple. Ainsi aurait-on une meilleure idée de la distribution géographique et de l'extension d'institutions telles que les Alliances françaises et les organismes membres de la Fédération internationale des professeurs de français. Se concentrent-elles en des lieux spécifiques? Sont-elles présentes ailleurs que dans les métropoles ou les grandes villes? Compte tenu de l'origine essentiellement française de ces institutions, cette cartographie ne saurait manquer de mettre en évidence le rôle de médiateur que joue la France dans l'espace francophone entre le « pivot Québec » et l'Amérique latine, notamment au Brésil.

Une deuxième cartographie du fait francophone, plus « historique », permettrait de mettre davantage en perspective le portrait contemporain que la première cartographie, ainsi que celles présentées dans ce rapport, mettent en évidence. Par « historique » nous parlons autant d'une analyse longitudinale et diachronique portant sur des données de plusieurs recensements canadiens et états-uniens (sur trois à quatre décennies par exemple) que d'une meilleure compréhension des liens profonds qui unissent, au XIX^e siècle, la France et plusieurs des nouvelles républiques de l'Amérique latine. Il serait pertinent d'essayer de mieux saisir les traces laissées par cette géographie historique dans les paysages contemporains des Amériques.

6 Liste des annexes.

Annexe 1 : Carte : « “Francophones” au Canada et en Amérique latine ».

Annexe 2 : Carte : « “Francophones” dans les Caraïbes ».

Annexe 3 : Carte : « Locuteurs de français : Caraïbes et une partie des États-Unis ».

Annexe 4 : Carte : « Locuteurs de créole : Caraïbes et une partie des États-Unis ».

Annexe 5 : « Schéma de la Franco-Amérique historique et contemporaine », Éric Waddell (Louder et Waddell, 2008).

7 Bibliographie

BRIU, Muriel, 1995 : « Babel en Guyane », *AntianeÉco*, INSEE, no 28, p. 11-13.

INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), 1995 : « Babel en , p. 11.

LOUDER, Dean et Éric WADDELL (dir.), 2008 : *Franco-Amérique*, Québec, Septentrion, 373 p.

OIF (Organisation internationale de la Francophonie), 1998 : *État de la Francophonie dans le monde*, Paris, Documentation française.

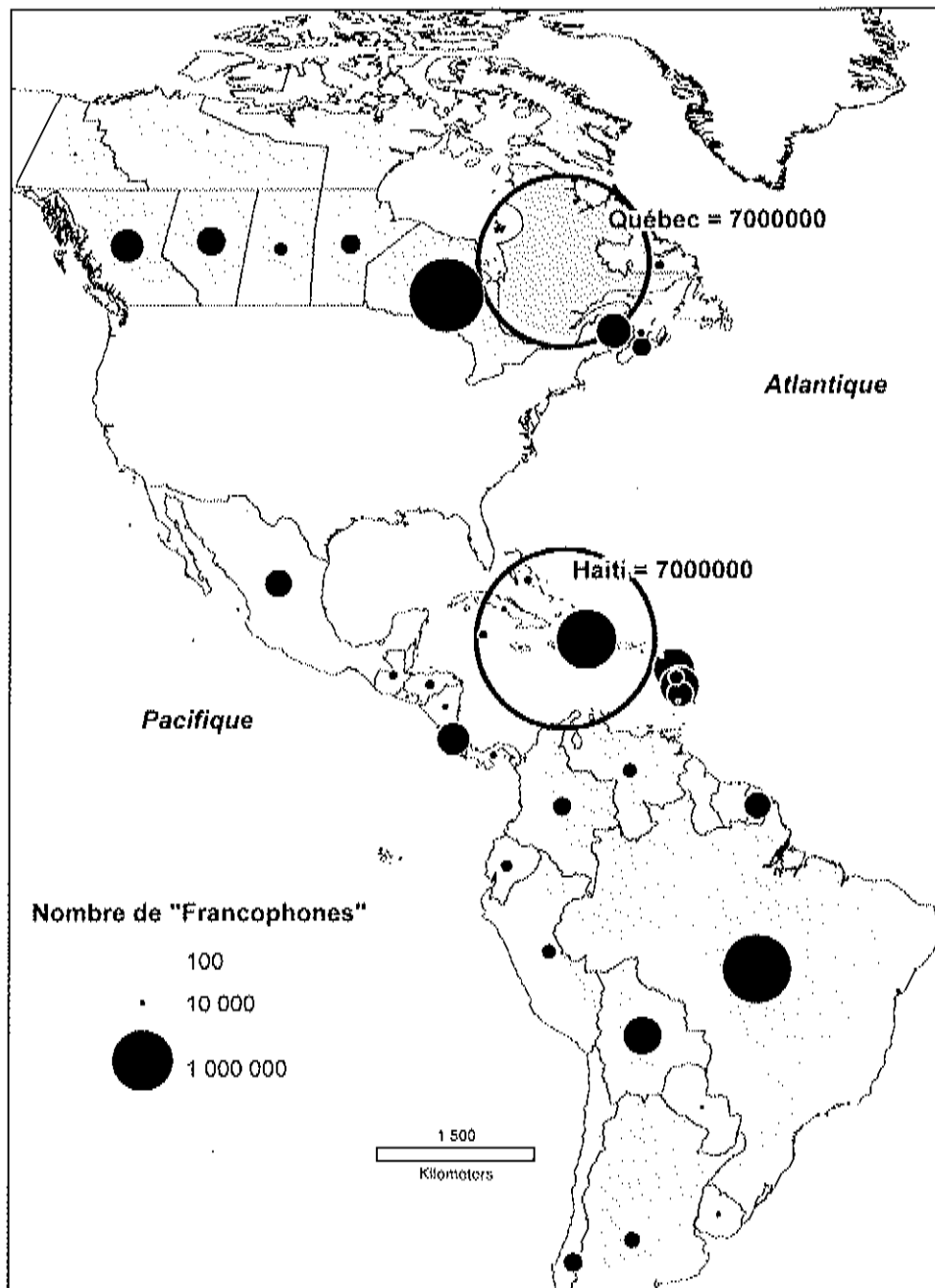
OIF (Organisation internationale de la Francophonie), 2005 : *La Francophonie dans le monde*, Paris, Larousse.

OIF (Organisation internationale de la Francophonie), 2007 : *La Francophonie dans le monde*, Paris, Larousse.

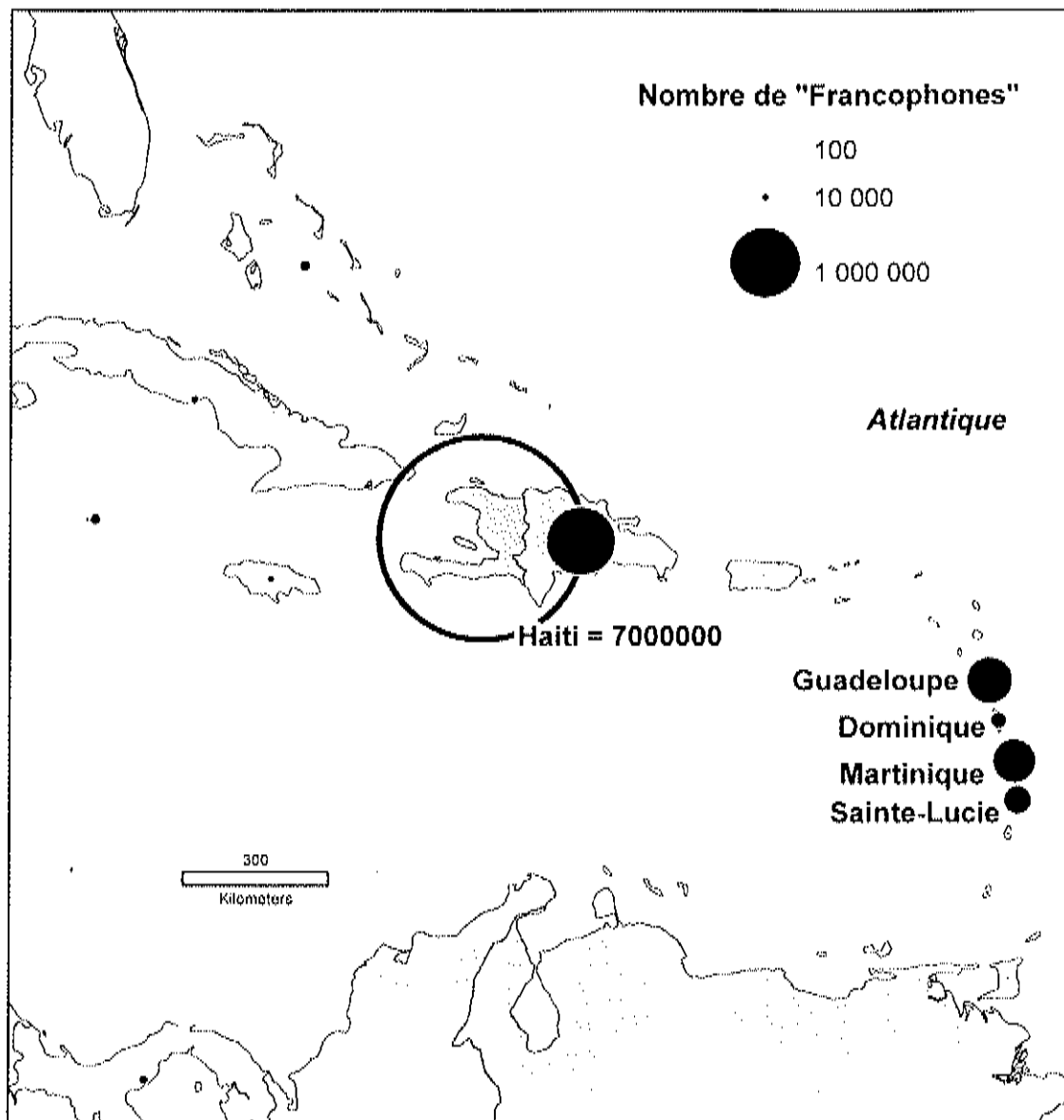
RIVARD, Étienne, 2008 : « Trajectoires cartographiques et métisses de la Franco-Amérique », *in* Dean Louder et Éric Waddell (dir.), *Franco-Amérique*, Québec, Septentrion, p. 295-316.

U.S. CENSUS BUREAU, 2002 : *2000 Census of Population and Housing, Summary File 3: Technical Documentation*.

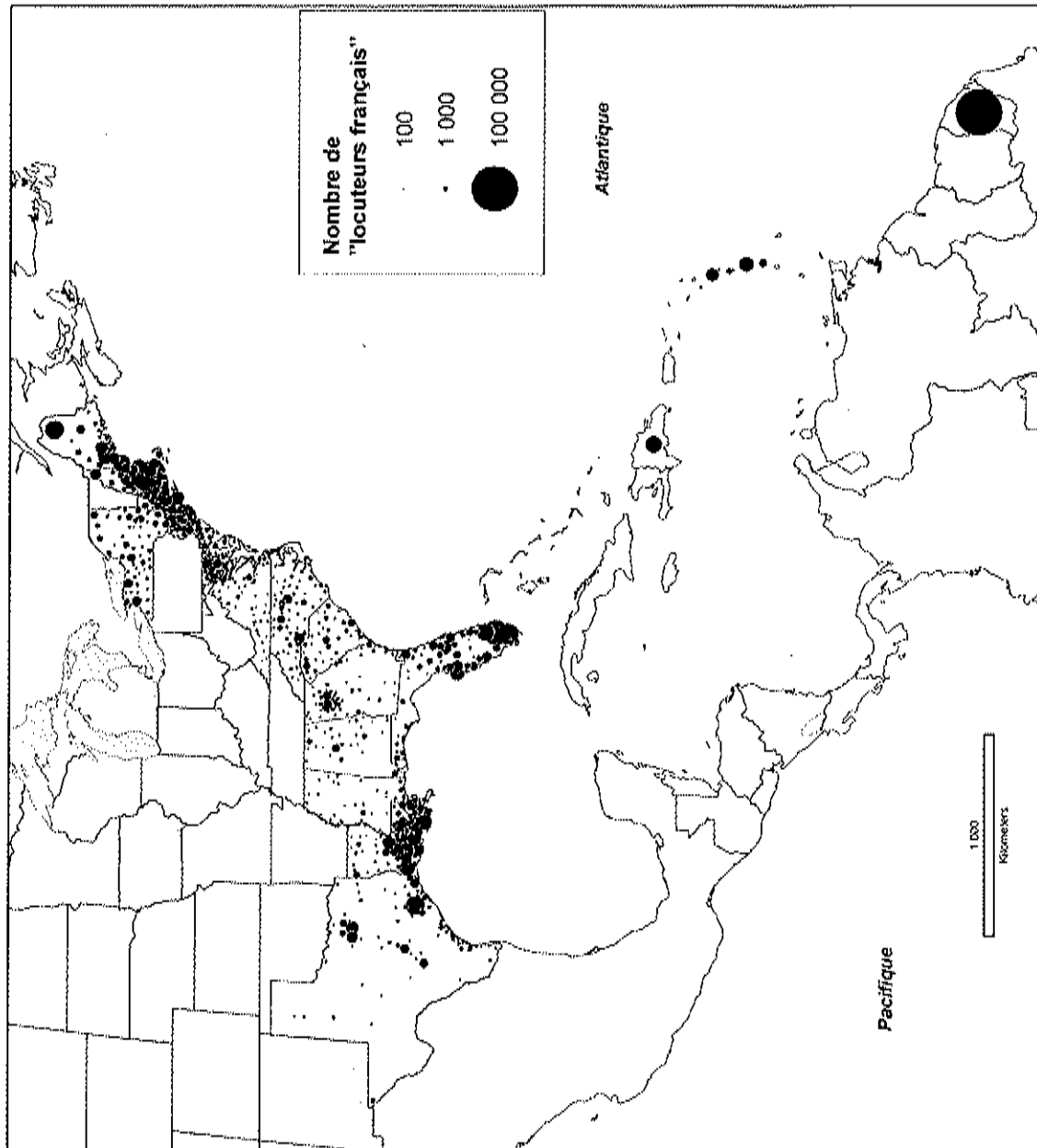
Annexe 1



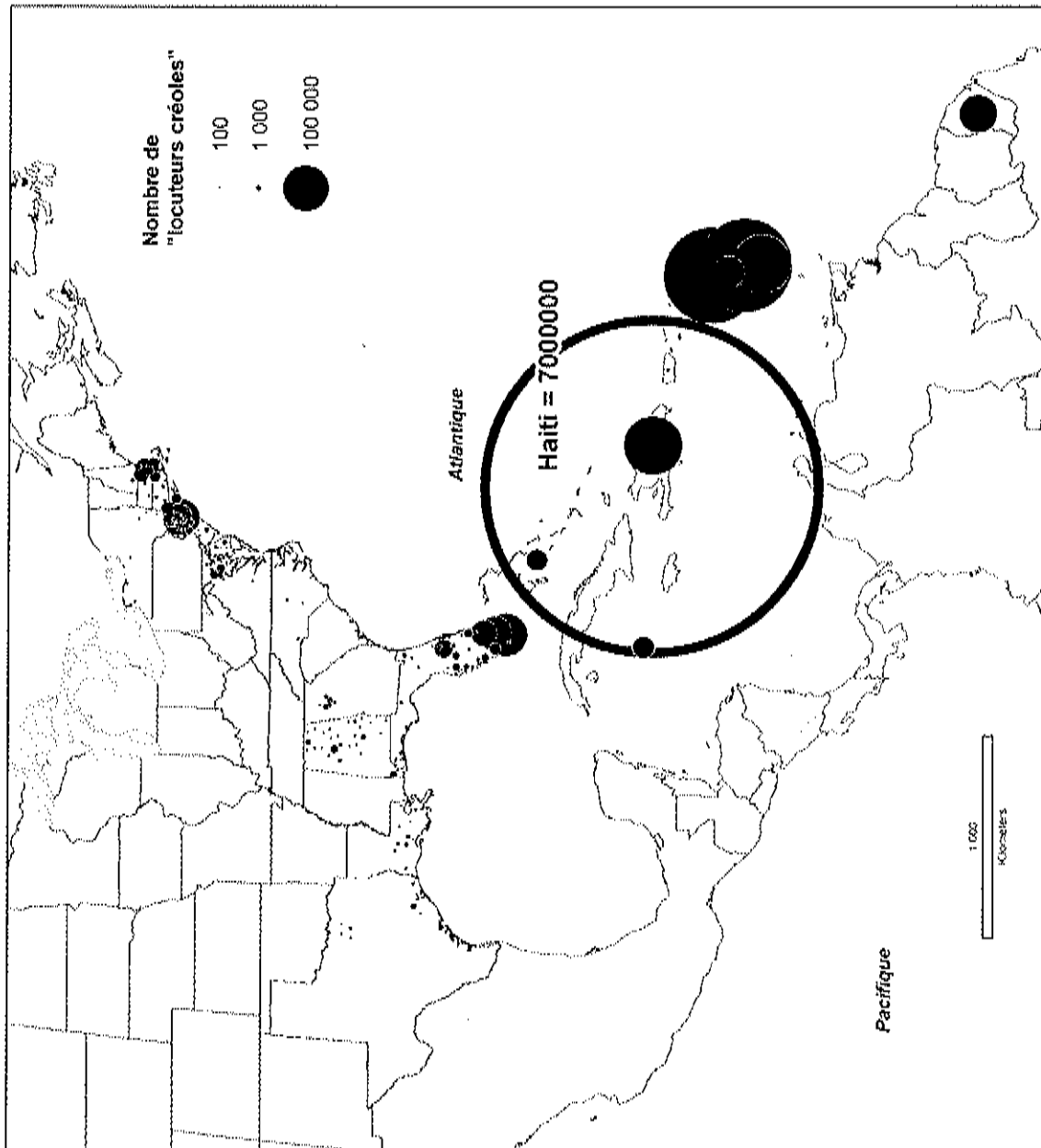
Annexe 2



Annexe 3



Annexe 4



Annexe 5

